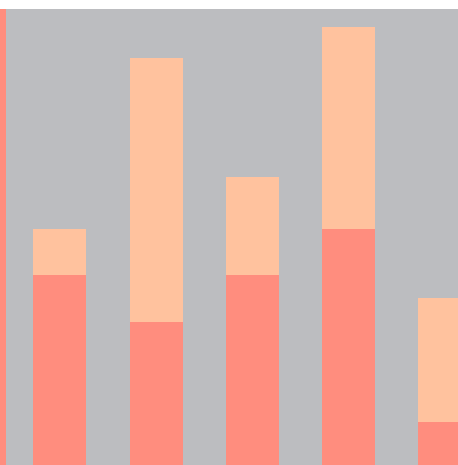




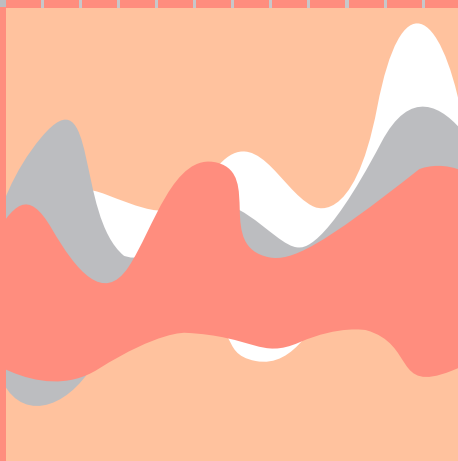
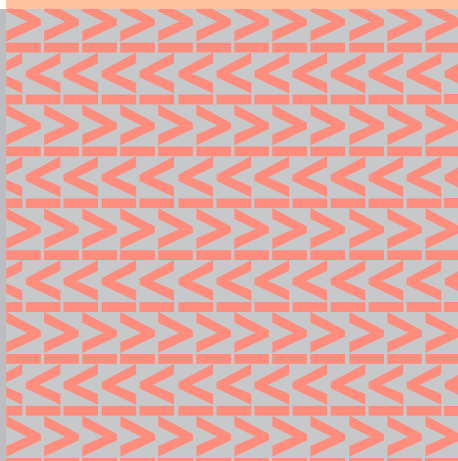
ESSENTIEL

JUILLET 2026 N°3

**Enquête sur la structure des exploitations
agricoles en 2023 - filières bananes**

Principaux résultats - Guadeloupe

GUADELOUPE



SYNTHÈSE

En 2023, suite à l'enquête structure, on dénombre en Guadeloupe 658 exploitations cultivant de la banane toutes variétés confondues (cavendish, plantain, etc...), soit une baisse moyenne de 4.3% par an depuis 2020, contre 4% par an entre 2010 et 2020. Cette accélération de la baisse impacte surtout les micro-exploitations (-10,7% par an). La surface totale en banane reste elle relativement stable, ce qui fait passer de 3 à 3.4 ha la surface moyenne par exploitation bananière. L'âge moyen passe de 55 à 57 ans, et la tendance à la pluriactivité se maintient, s'observant surtout chez les producteurs hors export.

Afin d'analyser les évolutions depuis 2020, cette publication va observer les mêmes critères que ceux publiés suite au RA 2020 dans la fiche «les exploitations cultivant de la banane en Guadeloupe (<https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/ra-2020-les-exploitations-cultivant-de-la-banane-export-en-guadeloupe-a1777.html>). Surface cultivée, dimension économique, orientation technico-économique, main d'oeuvre, etc ont ainsi été étudiées. La présente publication regroupe les principaux résultats obtenus et les compare entre 2020 et 2023.

1 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) est l'opération statistique menée entre les recensements agricoles pour suivre l'évolution de la structure des exploitations agricoles. Elle a lieu tous les trois ans entre deux recensements agricoles. L'enquête ESEA 2023 est la première après le recensement agricole de 2020 et porte sur la campagne agricole 2022-2023.

Objectifs et contexte

L'enquête ESEA 2023 vise à mesurer les évolutions structurelles des exploitations agricoles depuis le dernier recensement agricole. Menée simultanément dans tous les États membres de l'Union européenne, ainsi que dans plusieurs pays partenaires, elle s'inscrit dans un cadre européen. Conformément aux règlements européens 2018/1091 et 2022/2286 relatifs aux statistiques intégrées sur les exploitations agricoles et à la liste des variables et leur description, cette enquête garantit la comparabilité des résultats entre pays. Les résultats issus de l'ensemble des enquêtes nationales seront publiés sur le site d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/overview>). À ce titre, l'enquête bénéficie d'un soutien financier de la Commission européenne.

Questionnaire

L'enquête porte sur la structure des exploitations agricoles en 2023. Elle décrit de manière détaillée les cultures (surfaces) et les cheptels. Ces données permettent de calculer notamment la production brute standard (PBS). En complément, l'enquête couvre plusieurs thématiques transversales : la composition et les caractéristiques de la main-d'oeuvre, les pratiques d'irrigation, les principaux équipements utilisés, le recours aux nouvelles technologies (informatique, robotique), les activités de diversification, la description des vergers (âge et densité), ainsi que les pratiques de gestion des sols

en période hivernale. Un exemplaire du questionnaire est disponible à l'adresse suivante : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-ESEA2023/methodon/>

Champ d'enquête

L'enquête ESEA 2023 porte sur l'ensemble des exploitations agricoles (hors structures gérant des packages collectifs) situées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Plan de sondage

Le plan de sondage est basé sur l'univers complet des exploitations agricoles tel que défini lors du recensement agricole 2020 et actualisé à partir de différentes sources administratives : le répertoire des entreprises (Sirene), les déclarations à la Politique agricole commune (PAC), le répertoire des cotisants non-salariés à la Mutualité sociale agricole (MSA), entre autres. La stratification est basée sur trois critères : la localisation du lieu principal de production (région et département), l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) et sa dimension économique (Cdex). Le tirage est effectué en un seul degré, directement au niveau des exploitations agricoles et s'opère au sein de chaque strate. Une strate exhaustive a été constituée pour les exploitations de très grandes dimensions économiques et/ou comportant plusieurs établissements, qui sont alors toutes enquêtées.

Définitions et concepts

Exploitation agricole

L'exploitation agricole est une unité économique participant à la production agricole et répondant à plusieurs critères :

- elle exerce une activité agricole, soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une taille minimale : soit 2 hectares pondérés de surface agricole utilisée (20 ares d'ananas, ou 40 ares de culture maraîchère de plein champs, ou 1 hectare de canne à sucre, ...);
- elle dispose d'une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (1 exploitation = 1 SIRET) ou la détention d'un identifiant pour une demande d'aide de la PAC constitue une présomption d'indépendance de gestion.

Surface agricole utilisée (SAU)

La SAU (ou surface agricole utilisée) représente l'ensemble des surfaces consacrées aux productions agricoles ; elle inclut les terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies temporaires.), les cultures permanentes (prairies permanentes, vignes, vergers.) et également les jachères. Elle n'inclut pas les bois et forêts.

Production brute standard (PBS), Orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) ou spécialisation – Dimension économique de l'exploitation (Cdex)

Les surfaces agricoles sont valorisées à l'aide de coefficients utilisés pour le calcul de la production brute standard (PBS). Conformément aux règlements européens encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations, ces coefficients sont établis à partir des valeurs moyennes observées sur la période 2018-2022.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en :

- Grandes exploitations, quand la PBS est supérieure ou égale à 250 000 euros par an ;
- Moyennes exploitations, quand la PBS est comprise entre 100 000 et 250 000 euros par an ;
- Petites exploitations, quand la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros par an ;
- Microexploitations, quand la PBS est inférieure à 25 000 euros par an.

La PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur

spécialisation productive, dite aussi orientation technico-économique (Otex). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la (ou des) production(s) concernée(s) dépasse deux tiers du total de la PBS de l'exploitation.

Volume de travail mesuré en unité de travail annuel (ETP)

Le volume du travail mobilisé par les exploitations agricoles est exprimé en équivalent temps plein (ETP). Cette unité permet de mesurer l'ensemble du travail réalisé sur l'exploitation : par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés permanents ou saisonniers, les non-salariés ainsi que par les prestataires externes (entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma)). Il s'agit d'une estimation du volume de travail en tant que facteur de production et non d'une mesure de l'emploi agricole au sens strict. Un ETP correspond à 225 jours de travail par an, à raison de 7 heures par jour.

Temps de travail des actifs permanents

Le temps de travail des actifs permanents sur l'exploitation est recueilli par tranche, exprimée en fraction de temps complet. La quotité minimale est inférieure à un quart-temps et la maximale correspond à un temps complet. Ces quotités sont ensuite converties en équivalents temps plein (ETP) selon la correspondance suivante :

- moins d'un quart-temps : 0,125 ETP
- entre un quart et moins d'un mi-temps : 0,375 ETP
- un mi-temps : 0,5 ETP
- entre un mi-temps et moins de trois quarts : 0,625 ETP
- entre trois quarts et moins d'un temps plein : 0,875 ETP
- un temps complet : 1 ETP

Main d'oeuvre

La main-d'oeuvre permanente (employée par l'exploitation) recouvre l'activité :

- des chefs d'exploitation, des coexploitants et des associés travaillant sur l'exploitation ;
- des permanents salariés (y compris employés par un tiers ou un groupement d'employeurs) ou non-salariés (y compris les membres de la famille de l'exploitant) qui interviennent

régulièrement sur l'exploitation (c'est-à-dire au moins 8 mois, quelle que soit la quotité de travail).

La main-d'oeuvre non permanente recouvre l'activité :

- de la main-d'oeuvre saisonnière ;
- du personnel d'une entreprise de travaux agricoles, d'une Cuma ou d'un autre prestataire.

2 RÉSULTATS PRINCIPAUX

CHIFFRES CLÉS	page 4
SURFACES CULTIVÉES	page 4
EXPLOITANTS BANANE	page 4 - 5 - 6 - 7
EXPLOITATIONS BANANE	page 7-8
3 TYPES DE PRODUCTION DE BANANES	page 8

CHIFFRES CLÉS

Figure 1

Chiffres clés des exploitations cultivant de la banane

Informations	2010	2020	Évolution 2010-2020	2023	Évolution 2020-2023
Nombre total d'exploitations	789	756	-4 %	658	-13 %
Surface cultivée en banane (ha)	2 584	2 280	-12 %	2 117	-7 %
Nombre de chefs d'exploitation	807	783	-6 %	670	-14 %
→ dont femmes	146 (18%)	→ 133 (17%)	-4 % (- 1 point)	→ 114 (17%)	-15 %
Âge moyen des chefs d'exploitation	nc	55	nc	57	+ 2 ans

source: Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - Enquête pratiques culturales 2023

SURFACES CULTIVÉES

Figure 2

Surfaces totales des exploitations produisant de la banane

Bassin de production	Surfaces 2010 (ha)	Surfaces 2020 (ha)	Évolution 2010-2020	Surfaces 2023 (ha)	Évolution 2020-2023
GUADELOUPE	4 901	5 234	7%	5 210	0 %
→ dont banane	2 584	2 280	-12%	2 117	-7 %
BASSE-TERRE	4 063	3 920	-4%	4 085	4 %
→ dont banane	2 317	1 995	-14%	1 919	-4 %
GRANDE-TERRE	726	1 111	53%	1 091	-2 %
→ dont banane	262	275	5%	195	-29 %
MARIE-GALANTE	112	204	82%	34	-83 %
→ dont banane	5	10	100%	3	-69 %

source: Agreste - Recensement agricole 2010, 2020 - Enquête pratique culturales 2023

EXPLOITANTS BANANE

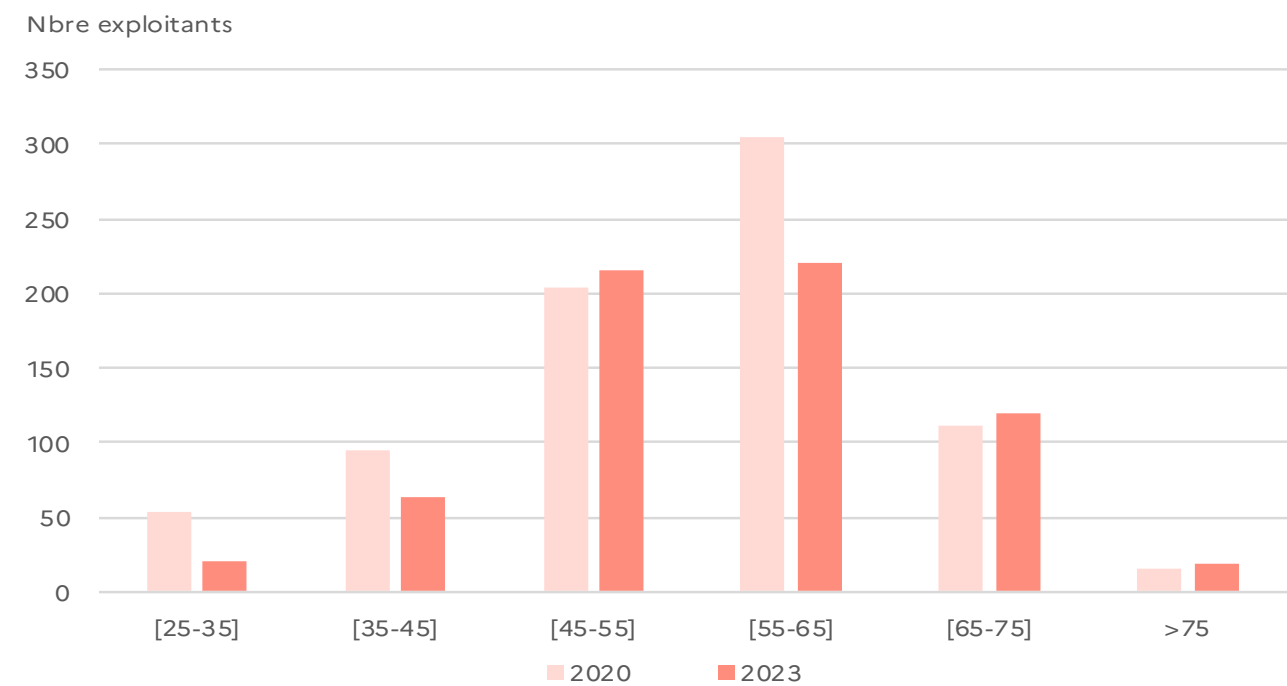
Figure 3

Nombre exploitants cultivant de la banane et surfaces produites suivant classe d'âge

Bassin géographique	[25-35]	[35-45]	[45-55]	[55-65]	[65-75]	>75	Total
GUADELOUPE	21	64	215	220	120	19	658
→ surface banane	243	116	439	925	352	42	2 117
BASSE-TERRE	15	51	121	163	95	19	464
→ surface banane	242	104	385	808	338	42	1 919
GRANDE-TERRE	6	12	88	52	25	0	183
→ surface banane	1	13	52	116	14	0	195
MARIE-GALANTE	0	0	6	5	0	0	11
→ surface banane	0	0	2	1	0	0	3

source: Agreste - Enquête structure exploitations 2023

Figure 4
Évolution classe d'âge des exploitants cultivant de la banane (Guadeloupe)



source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 5
Exploitants à titre principal et secondaire

	Sans pluriactivité		Pluriactivité exploitant à titre principal		Pluriactivité exploitant à titre secondaire		Total	
	2020	2023	2020	2023	2020	2023	2020	2023
GUADELOUPE	505	392	204	210	74	68	783	670
BASSE-TERRE	373	313	131	121	47	41	551	475
GRANDE-TERRE	106	79	55	89	16	15	177	183
MARIE-GALANTE	26	0	18	0	11	11	55	11

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

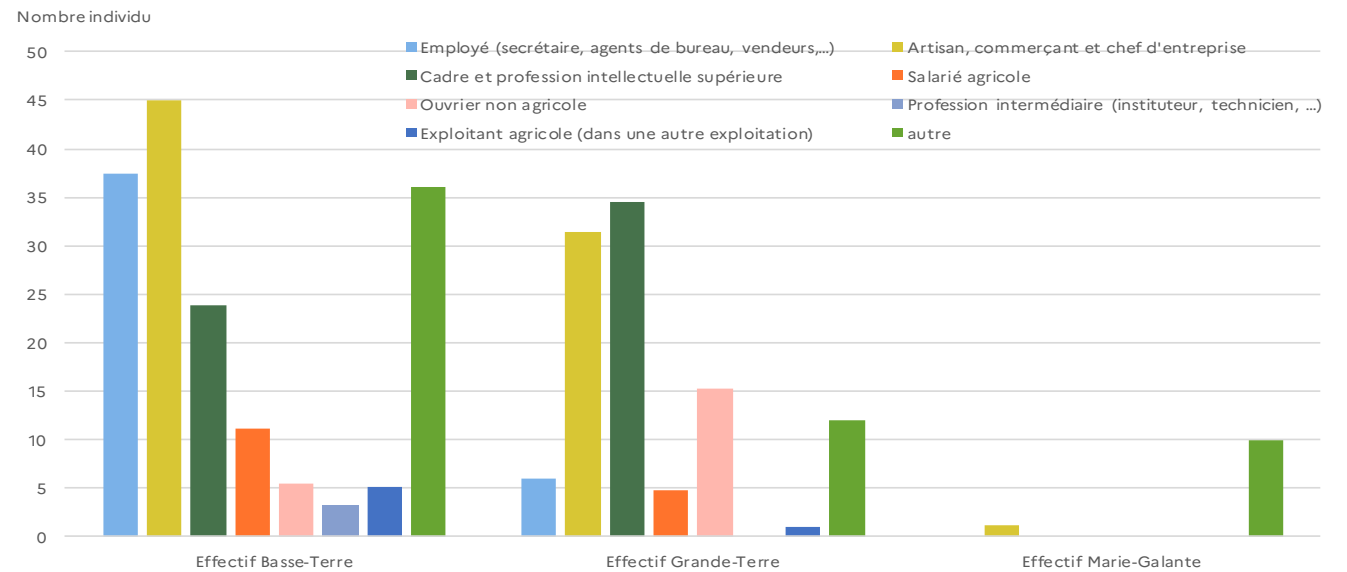
Figure 6
Type d'activité secondaire pour exploitants pluriactifs

Professions	Effectif Guadeloupe		Effectif Basse-Terre		Effectif Grande-Terre		Effectif Marie-Galante	
	2020	2023	2020	2023	2020	2023	2020	2023
Employé	79	43	45	37	26	6	8	ss
Artisan...	58	78	40	45	13	31	5	ss
Ouvrier non agricole	10	21	5	5	5	15	ss	ss
Profession intermédiaire	27	3	22	3	4	ss	ss	ss
Cadre...	19	58	16	24	ss	35	ss	ss
Salarié agricole	12	16	10	11	ss	5	ss	ss
Autre pluriactivité	64	58	39	36	12	12	13	10
Total	269	277	177	161	63	104	29	11

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

ss: secret statistique

Figure 7
Répartition activité secondaire des exploitants pluractifs



source: Agreste - Enquête structure exploitations 2023

Figure 8
formation initiale générale des chefs exploitants en Guadeloupe

Formation initiale agricole	Effectif 2020	Part 2020	Effectif 2023	Part 2023
Niveau CEP ou scolarisé(e) jusqu'au primaire	68	9 %	51	8 %
Niveau BEPC, brevet ou scolarisé(e) jusqu'au collège	179	24 %	95	14 %
Niveau CAP	93	12 %	90	13 %
Niveau BEP	109	14 %	107	16 %
Niveau baccalauréat général, brevet supérieur, bac techno, bac pro	136	18 %	142	21 %
Niveau diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT	70	9 %	67	10 %
Niveau d'études supérieures longues, diplôme d'ingénieur	72	10 %	110	16 %
sans réponse	29	4 %	8	1 %

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 9
formation agricole des chefs exploitants en Guadeloupe

Formation initiale agricole	Effectif 2020	Part 2020	Effectif 2023	Part 2023
Aucune scolarisation agricole	493	65 %	412	61 %
Niveau brevet des collèges agricoles	4	1 %	5	1 %
Niveau CAP Agricole (CAPA)	28	4 %	29	4 %
Niveau Brevet Professionnel Agricole (BEPA)	96	13 %	38	6 %
Niveau Baccalauréat Agricole	89	12 %	121	18 %
Niveau BTS Agricole (BTSA) ou licence pro agricole	26	3 %	38	6 %
Niveau d'études supérieures longues agricoles, diplôme d'ingénieur	20	3 %	27	4 %

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

EXPLOITATIONS BANANE

Figure 10

Bassins géographiques de production de banane (nombre d'exploitations)

Bassin de production	Effectif 2010	Effectif 2020	Évolution 2010-2020	Évolution	Évolution 2020-2023
GUADELOUPE	789	756	-4%	658	-13 %
BASSE-TERRE	630	534	-15 %	464	-13 %
GRANDE-TERRE	135	167	24 %	183	10 %
MARIE-GALANTE	26	55	112 %	11	-80 %

source: Agreste - Recensements agricole 2010, 2020 - Enquête pratiques culturales 2023

Figure 11

Main d'oeuvre en équivalent temps plein (ETP)

	2020		2023		
Type de main d'oeuvre	Nombre ETP	Part	Nombre ETP	Part	Évolution 2020-2023
Chefs d'exploitation et coexploitants	693	30%	466	23%	-33 %
Salariés permanents non familiaux	1 156	50%	1 177	58%	2 %
Main d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle	197	8 %	91	5%	-54 %
Main d'oeuvre familiale	245	11 %	165	8%	-33 %
Main d'oeuvre prestataires extérieurs	30	1 %	115	6%	283 %
TOTAL	2 321		2 014		-13 %

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 12

Orientation technico-économique des exploitations cultivant de la banane

Orientation technico-économique	Effectif 2010	Effectif 2020	Évolution 2010-2020	Effectif 2023	Évolution 2020-2023
Exploitations spécialisées en grandes cultures	103	46	-55 %	50	8 %
Exploitations spécialisées en maraîchage ou horticulture	40	39	-3 %	23	-40 %
Exploitations spécialisées en cultures fruitières ou autres cultures permanentes	430	385	-10 %	330	-14 %
Exploitations de polyculture et/ou polyélevage	210	268	28 %	243	-9 %
Exploitations spécialisées en porcins et/ou volailles	4	15	275 %	7	-51 %
Exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande	2	3		5	65 %
Total	789	756	-4 %	658	-13 %

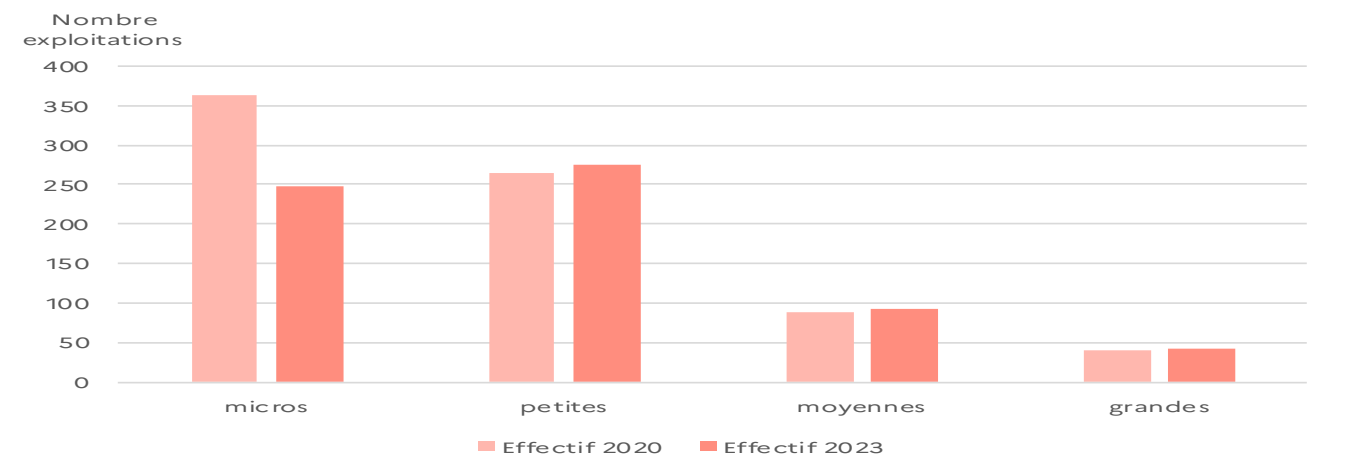
source: Agreste - Recensement agricole 2010, 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 13
Dimension économique des exploitations déclarant produire de la banane

Dimension économique	Effectif 2010	Effectif 2020	Évolution 2010-2020	Effectif 2023	Évolution 2020-2023
Micros	328	364	11 %	247	-32 %
Petites	312	265	-15 %	276	4 %
Moyennes	104	88	-15 %	93	6 %
Grandes	45	39	-13 %	43	10 %
Total	789	756	-4 %	658	-13 %

source: Agreste - Recensement agricole 2010, 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 14
Répartition dimension économique exploitations produisant de la banane en Guadeloupe



source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

3 TYPES DE PRODUCTION DE BANANES

Figure 15
Principales différences entre bananes à destination de l’export, banane fruit locale et banane légume

	banane export	banane fruit local	banane légume
nb exploitations	207	293	289
surfaces bananes	1 937	100	180
Dimension économique: micro exploitation	5%	54%	50%
Dimension économique: petite exploitation	48%	37%	42%
Dimension économique: moyenne exploitation	31%	8%	4%
Dimension économique: grande exploitation	16%	1%	4%
agriculteur sans pluriactivité	83%	44%	50%
formation initiale chefs exploitants dominante	"BEPC, brevet ou scolarisé(e) jusqu'au collège 22%"	"études supérieures longues, diplôme d'ingénieur, ... 24%"	"Niveau BEP (brevet d'études professionnelles) 24%"
formation agricole chefs exploitants dominante	"baccalauréat de technicien agricole 13% "	"baccalauréat de technicien agricole 17% "	"baccalauréat de technicien agricole 15% "
OTEX principale	"Exploitations spécialisées en cultures fruitières ou autres cultures permanentes 87%"	"Exploitations de polyculture et/ou polyélevage 51%"	"Exploitations de polyculture et/ou polyélevage 52%"
bassin de production principal	BASSE-TERRE (92%)	"BASSE-TERRE (53%) GRANDE-TERRE (47%)"	BASSE-TERRE (96%)

source: Enquête structure exploitations 2023

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

[**www.agreste.agriculture.gouv.fr**](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la
Souveraineté Alimentaire
Service de l'information statistique, économique et du
pilotage de Guadeloupe
Route de Saint-Phy
Saint-Claude
97109 BASSE-TERRE Cedex

Directeur de la publication : O. DEGENMANN
Rédacteurs : L. ETCHEVERS
Composition : SISEP - DAAF 971
Dépot légal : JUILLET 2026
ISSN : 3130 - 8899
© Agreste 2026